



Conseil de sécurité

Distr. Générale
13 septembre 2016
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 12 septembre 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris pour la deuxième fois en une semaine pour vous informer que le conflit syrien continue de déborder sur le territoire israélien. La semaine dernière, à deux reprises, des roquettes lancées à partir de la Syrie ont atterri en territoire israélien.

Le 7 septembre, à 16 h 45, une roquette a atterri au nord du village de Kela Alon dans les hauteurs du Golan, 13 kilomètres à l'ouest de la ligne Alpha. Le 10 septembre, à 12 h 03, un obus d'artillerie de 100 mm a atterri près du village de Majdal Chams. Dans les deux cas, après les tirs de roquettes, les Forces de défense israéliennes ont pris des mesures défensives contre les endroits d'où provenaient les tirs.

Israël tient le Gouvernement syrien pour responsable de toutes les actions qui ont lieu sur le territoire syrien. Il n'a aucun avantage à tirer d'une intervention dans le conflit syrien, et ne tolérera aucun tir transfrontalier depuis la Syrie et prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger sa population civile, son territoire et ses intérêts.

Israël exige que le régime syrien respecte l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Danny **Danon**

